

MANITOBA

une province véritablement bilingue





« Nous reconnaissons le rôle fondateur joué par la communauté francophone dans notre province, nous visons la protection de ses droits et cherchons à améliorer son accès à l'éducation, aux soins de santé et aux services en français pour qu'on soit véritablement une province bilingue. »

Table des matières

Message du premier ministre	2
Message du ministre	3
Notre vision	4
La francophonie en quelques faits et chiffres.....	5
Les fondations	6
Les considérations.....	7
Vers une stratégie	8





M. WAB KINEW

Premier ministre du Manitoba
Ministre des Affaires intergouvernementales et des Relations internationales
Ministre responsable de la Réconciliation avec les peuples autochtones



M. GLEN SIMARD

Ministre des Relations avec les municipalités et le Nord
Ministre responsable des Affaires francophones
Ministre responsable de la Société manitobaine des alcools et des loteries

Message du premier ministre

Ici au Manitoba, le bilinguisme a toujours été un élément important de notre identité. Bien avant que nous devenions le Manitoba, le bilinguisme a défini plusieurs communautés qui se trouvaient sur le territoire. Les francophones et les peuples métis ont joué un rôle essentiel dans la construction de la province du Manitoba telle que nous la reconnaissons et aimons aujourd'hui. Et ils sont une partie intégrante de l'avenir du Manitoba.

Notre premier premier ministre honoraire, Louis Riel, a rêvé du Manitoba comme une province véritablement bilingue. Plus qu'un siècle plus tard, notre gouvernement s'est engagé à réaliser ce rêve.

En lançant cette consultation pour développer une stratégie pour le bilinguisme au Manitoba, nous aimerions vous entendre sur la manière dont le bilinguisme peut être de nouveau un phare qui guide notre province.

C'est un objectif ambitieux, et nous aurons besoin de temps pour l'atteindre. En travaillant pour être à la hauteur de notre potentiel comme province véritablement bilingue, nous sommes à la recherche d'actions transformatrices qui assureront la reconnaissance permanente et la protection de notre bilinguisme.

Ainsi nous demandons à vous, la population manitobaine, de nous aider à imaginer notre avenir bilingue. De quoi aurait-il l'air? Comment y arriver?

Notre gouvernement était fier de reconnaître Louis Riel comme notre tout premier premier ministre. Nous serons tout aussi fiers d'appuyer la création d'une stratégie qui réalisera son rêve d'être une province bilingue. Construisons un Manitoba bilingue ensemble!

Miigwech et merci.

Message du ministre

Lorsque j'ai été nommé au cabinet par le premier ministre en novembre 2023, j'étais si fier. Non seulement allais-je être responsable d'un ministère gouvernemental, mais j'allais aussi assumer le travail d'assurer la vitalité des communautés francophones du Manitoba. Issu moi-même d'un petit village francophone entouré de centaines de kilomètres carrés remplis de voisins anglophones, j'ai toujours vécu dans la résilience de la francophonie, tout en reconnaissant les défis auxquels elle fait face depuis que Louis Riel a mené l'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne à titre de province bilingue.

Depuis mes débuts à Saint-Lazare, j'ai aussi eu le grand privilège d'enseigner dans le système d'immersion. J'ai pu partager mon amour de la langue française et de toutes ses cultures avec des générations de nouveaux francophones. Ces expériences m'ont permis de voir clairement la peur trop souvent ressentie par les apprenants pour qui le français est une langue additionnelle.

Finalement, faire partie d'un caucus avec tant de francophones et de champions de la francophonie m'a fourni une plateforme pour faire la promotion du bilinguisme au Manitoba et m'a permis de rêver aux actions que nous pourrions mettre en œuvre pour faciliter l'essor de notre province...

Il existe une multitude d'occasions devant nous, et plusieurs chemins à prendre pour faire en sorte que le Manitoba soit une province véritablement bilingue! Mais ce travail nécessite les efforts de tout le monde. Il s'agit d'une responsabilité partagée – le gouvernement et la communauté doivent collaborer et s'appuyer mutuellement pour que chaque personne qui veut vivre, travailler et s'épanouir dans la langue officielle de son choix puisse le faire.

Voici pourquoi je suis si fier de lancer cette initiative aujourd'hui. Voici l'offre active que je vous propose – que le français soit votre langue maternelle, votre deuxième, voire votre cinquième langue, que vous ayez grandi au Manitoba ou vous ayez choisi de déménager dans notre belle province. Nous voulons faire ces premiers pas pour créer une province où le français est visible et utilisé partout. Une province où on ne s'étonne pas d'entendre le français dans les centres d'achat, dans les restaurants, à des événements sportifs, dans nos écoles, dans les bureaux du gouvernement, dans la rue et à la maison. Je vous offre l'occasion de nous aider à construire une province véritablement bilingue.

Ensemble, nous allons créer une nouvelle stratégie. Ensemble, nous allons réaliser le rêve de Louis Riel!



Notre vision

Que tous les Manitobains et toutes les Manitobaines puissent vivre et recevoir des services dans la langue officielle de leur choix, et que les conditions existent pour que la communauté francophone puisse évoluer et s'épanouir. Cette vision ne se réalisera que si nous travaillons tous ensemble.

La francophonie en quelques faits et chiffres

QUELQUES DATES IMPORTANTES...

- 1870 Le Manitoba se joint à la Confédération canadienne à titre de province bilingue
- 1979 Le français retrouve son statut de langue officielle à l'Assemblée législative et dans les tribunaux suite à la décision de la Cour suprême dans l'affaire Forest
- 1981 Le Secrétariat aux services en langue française est créé
- 1989 La Politique sur les services en français est adoptée
- 1994 La Division scolaire franco-manitobaine est créée
- 2016 La Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine est adoptée

QUELQUES CHIFFRES IMPORTANTS...

112 115
personnes au Manitoba peuvent tenir une conversation en français

37 750
personnes au Manitoba parlent régulièrement le français chez elles

INFORMATION RELATIVE AUX INSTITUTIONS DE LA FRANCOPHONIE

16
municipalités bilingues

30+
organismes communautaires francophones

INFORMATION RELATIVE À L'IMMIGRATION FRANCOPHONE

4 500
nouveaux arrivants francophones sont arrivés au Manitoba depuis 2002

INFORMATION RELATIVE À L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS

24
écoles de langue française à la DSFM (avec d'autres à venir!)

6 301
enfants inscrits à la DSFM

28 355
enfants inscrits dans les écoles d'immersion française

1 429
étudiants inscrits à l'Université de Saint-Boniface

Les fondations

SERVICES EN FRANÇAIS

- La Loi sur le Manitoba vise le bilinguisme législatif et judiciaire. Toutes les lois et tous les règlements du Manitoba sont rédigés simultanément dans les deux langues officielles. On peut utiliser l'anglais et le français dans les débats de l'Assemblée législative, et la population manitobaine a le droit de s'exprimer dans la langue officielle de son choix devant les tribunaux.
- L'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés établit le droit des communautés francophones en situation minoritaire de gérer l'éducation en français.
- La Politique sur les services en français fournit un cadre pour la prestation de services administratifs gouvernementaux en français. Elle crée les régions désignées bilingues et fait la promotion du concept de l'offre active des services en français. Ceux-ci doivent être manifestes, faciles d'accès, disponibles et d'une qualité comparable à ceux offerts en anglais.
- La Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine établit l'obligation des entités publiques de développer et mettre en œuvre des plans pluriannuels stratégiques sur les services en français. Divers règlements créent l'exigence de fournir des services de santé et des services sociaux en français dans les régions désignées bilingues de la province. Un nouveau règlement sur la mise en œuvre des services gouvernementaux en français est également en cours de rédaction.
- Le Secrétariat aux affaires francophones appuie les entités publiques dans la planification stratégique des services en français et coordonne la mise en œuvre de l'Entente Canada-Manitoba relative aux services en français – une entente bilatérale avec le gouvernement fédéral qui vise le progrès dans la prestation d'information et de services gouvernementaux en français.

APPUI DE LA VITALITÉ COMMUNAUTAIRE

- La Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine crée un cadre pour les entités publiques pour appuyer la vitalité de la communauté francophone et soutenir son développement.
- Les francophones reçoivent des appuis financiers significatifs de plusieurs entités publiques. Cet appui prend la forme de subventions de fonctionnement ou de projets, d'ententes de service continu, d'ententes de coopération, etc.
- Les investissements dans les services en français sont un autre moyen pour les entités publiques d'appuyer indirectement la communauté francophone.
- Le Manitoba a aussi signé quelques ententes avec d'autres juridictions francophones – le Québec, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et la région de la Basse-Normandie en France. Celles-ci fournissent des occasions de collaboration et de coopération pour la francophonie manitobaine.

Les considérations

NORMALISER L'USAGE DU FRANÇAIS

- Il ne suffit pas d'offrir des services en français ou d'appuyer financièrement des groupes et des organismes francophones. Si nous voulons vraiment assurer la vitalité continue de nos communautés francophones, nous devons créer les conditions où le français est visible, entendu et utilisé dans tous les secteurs.
- Il y a eu du progrès dans certains champs d'activité, notamment en éducation et en services gouvernementaux. Or, il faut viser plus loin. Le français n'est pas seulement une langue d'éducation. Il ne faut pas le considérer seulement comme une langue de traduction.
- Tout comme il est critique que les entités publiques fassent la promotion de l'offre active, les communautés francophones doivent aussi promouvoir la demande active de services en français.
- Ensemble, le gouvernement et la communauté francophone devraient collaborer pour encourager la participation active en français – au travail, à l'école, dans les sports, lors des activités récréatives ou culturelles. Ainsi seulement pourrons-nous vraiment normaliser l'usage du français.

LE FRANÇAIS PARTOUT, POUR TOUT LE MONDE

- La communauté francophone au Manitoba est de plus en plus diversifiée, alors il faut promouvoir une francophonie inclusive. Qu'on soit en mesure de retracer ses racines familiales jusqu'aux premiers colons francophones, qu'on ait déménagé au Manitoba d'un pays où le français est une langue officielle parlée, qu'on ait décidé d'apprendre le français comme langue additionnelle : toute personne qui parle français est francophone.
- De plus, il faut reconnaître que les francophones résident partout dans la province, non pas seulement dans les régions désignées bilingues. Les gens qui parlent français habitent dans le Nord, dans les quartiers dits anglophones de Winnipeg, à Brandon et à Steinbach. Si nous arrivons à normaliser l'usage du français à travers la province, nous augmenterons sa visibilité et appuierons mieux l'essor des francophones, peu importe où ils se trouvent.
- Nous savons que beaucoup de gens bilingues ont trop peur de parler en français à cause de l'insécurité linguistique. Il s'agit là d'un obstacle important, qu'il s'agisse des anglophones bilingues qui composent la majorité de la population francophone ou des gens pour qui le français est la langue maternelle. Il faut faire plus pour créer une province où le français de tout le monde est valorisé.





Vers une stratégie

Ainsi, notre gouvernement vous invite à fournir votre perspective sur la manière de faire en sorte que le Manitoba soit une province véritablement bilingue!

Partagez vos rêves.

Faites-nous savoir quels éléments vous considérez essentiels à la réalisation de ce projet ambitieux.

Lorsque vous fermez les yeux et pensez à une province où le français et l'anglais se côtoient dans l'espace public, où la diversité et l'inclusion sont valorisées – qu'est-ce que vous voyez, concrètement?

La mobilisation communautaire commence maintenant et continuera jusqu'à l'automne. Il y aura plusieurs façons de contribuer – nous voulons que tout le monde ait son mot à dire.

- **Un sondage en ligne sur le site de ParticipationMB**
- **Une adresse courriel où vous pouvez envoyer vos argumentaires et mémoires**
- **Des tables rondes**
- **Des consultations ciblées**

Nous avons hâte d'entendre votre perspective, et de mettre vos idées à l'œuvre.

Ensemble, nous allons créer le Manitoba bilingue!





Mai 2025